

Après l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, des enseignants exercent leur droit de retrait

franceinfo avec AFPFrance Télévisions

3-4 minutes

- [Actualités](#)
- [Faits-divers](#)
- [Incendies](#)
- [Incendie d'un site Seveso à Rouen](#)

Après deux jours de fermeture à cause de l'incendie, certains parents restent inquiets malgré le nettoyage des établissements, tandis que des professeurs de collège ont fait valoir, lundi, leur droit de retrait dans trois établissements de Rouen et sa petite couronne.



Une femme et un enfant arrivent le 30 septembre 2019 à l'école maternelle Cavelier de la Salle, une des deux écoles de Rouen où des traces de suie ont été retrouvées sur des rebords de fenêtres. (LOU BENOIST / AFP)

Ils sont incommodés par les odeurs persistantes à la suite de [l'incendie de l'usine Lubrizol](#). Des enseignants ont fait usage de leur droit de retrait, lundi 30 septembre, dans trois collèges de Rouen (Seine-Maritime), a confirmé à franceinfo le rectorat de l'académie de Rouen. Il s'agit des collèges Fontenelle à Rouen, Fernand-Léger au Petit-Quevilly et Georges-Braque à Rouen.

"Suite aux odeurs liées à l'incendie de l'usine Lubrizol, encore très présentes et indisposantes (maux de tête, nausées, vertiges...), nous faisons jouer notre droit de retrait car nous estimons que la situation actuelle présente un danger grave et imminent pour [nous] et les élèves", ont justifié les professeurs du collège Georges-Braque, dans une lettre signée par 26 d'entre eux et que [France](#)

[Bleu Normandie](#) a consultée.

Au collège Fernand-Léger du Petit-Quevilly, les professeurs qui ont exercé leur droit de retrait estiment qu'il y a un *"danger grave et imminent au sein de l'établissement étant donné que nous sommes à 700 m de Lubrizol"*, a expliqué Clément Lefèvre, professeur de Sciences dans l'établissement et délégué Snes-Fsu, sur [France 3 Normandie](#). Comme ses collègues, il estime qu'il subsiste un doute après les résultats des premières analyses publiés samedi et faisant apparaître un état habituel de la qualité de l'air sur les composés organiques volatils. Selon lui, *"les hydrocarbures mal consommés n'ont pas été recherchés dans les analyses de la préfecture."*

Selon le rectorat, la totalité des 237 établissements de l'académie, fermés dans la foulée de la catastrophe jeudi matin, ont rouvert lundi. Tous ont été nettoyés. A l'école maternelle Cavelier de la Salle, l'une des deux écoles de Rouen où des traces de suie ont été retrouvées sur des rebords de fenêtres, à l'intérieur de l'établissement, une institutrice a dit aux parents : *"Les enfants n'iront pas dans la cour aujourd'hui. On ne veut pas prendre de risques pour vos enfants."*

Contacté lundi vers 15h45, le rectorat de l'académie de Rouen n'avait pas comptabilisé, à cette heure, le nombre de demandes de droit de retrait. Il n'a donc pas de visibilité sur le nombre de professeurs qui exercent ce droit. *"Ils ont quitté leur poste de travail, comme cela est permis dans ce cas"*, précise simplement le rectorat. Toutefois, tous les enseignants n'ont pas exprimé ce droit.

Lorsque les cours étaient suspendus, les élèves sont allés en permanence. Leurs familles étaient autorisées à venir les chercher. Néanmoins aucun établissement n'a fermé. *"On a essayé de répondre et de rassurer"*, complète le rectorat de l'académie de Rouen, qui a envoyé du personnel sur place pour échanger avec les professeurs sur la situation et précise qu'un système de suivi médical est possible, via les inspecteurs et les médecins du travail de l'Education nationale.